

COMMUNIQUE DE PRESSE

Qualité des eaux : 15 nouvelles rivières labellisées « en bon état »

Lyon - Le 28 novembre 2016 - L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse décerne son label 2016 « **rivière en bon état** » à 15 nouvelles rivières. Ce label récompense les gestionnaires des rivières qui agissent pour l'atteinte du bon état écologique de leur cours d'eau.

- **Les lauréats de 2016**

- Le Gardon de Sainte-Croix (Lozère),
- L'Orbieu amont (Aude),
- La Sorgue amont (Vaucluse),
- L'Eyrieux amont et ses affluents la Rimande et la Saliouse (Ardèche),
- La Savoureuse amont, la Rosemontoise amont et la Madeleine amont (Territoire de Belfort),
- Le Drugeon amont (Doubs),
- L'Augronne amont, la Combeauté amont et son affluent le Géhard (Vosges),
- Le Coulomb (Alpes de Haute-Provence),
- La Vésubie (Alpes-Maritimes).



La qualité de l'eau de ces rivières s'est fortement améliorée grâce aux actions mises en place pour réduire la pollution, mieux partager l'eau entre les usagers et les milieux aquatiques, redonner un fonctionnement naturel au cours d'eau, permettre la circulation des poissons et des sédiments et préserver les zones humides.

Pour Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse : « *Ce label est une reconnaissance du travail accompli collectivement avec nos partenaires depuis plusieurs années. Si la qualité de l'eau s'améliore et se maintient dans la durée, ce n'est pas un hasard. L'objectif de l'agence de l'eau est d'atteindre 66% des eaux en bon état écologique d'ici 2021 comme le prévoit le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2016-2021. Il reste beaucoup d'efforts à faire et ils pourront être récompensés par ce label* ».

- **20 paramètres mesurés**

Pour évaluer la qualité des eaux et décerner le label, l'agence de l'eau prend en compte 20 paramètres qui témoignent de l'absence de pollutions organiques ou chimiques ainsi que le bilan de santé de la faune et de la flore des cours d'eau, notamment des poissons. En outre, les rivières éligibles au label ne doivent pas être soumises à des prélèvements excessifs ou à des déformations physiques importantes (digues, seuils, berges rectifiées ou bétonnées...).

Ce label s'appuie sur un travail de suivi rigoureux des rivières. L'agence de l'eau collecte ainsi chaque année **3 millions de données** sur les cours d'eau des bassins Rhône-Méditerranée et Corse et établit un classement selon 5 niveaux de qualité⁽²⁾.

- **64 rivières déjà labellisées**

Depuis le lancement du label en 2014, l'agence de l'eau l'a décerné à plus de soixante rivières : **40** en Auvergne-Rhône-Alpes, **14** en Bourgogne-Franche-Comté, **3** en Grand Est, **4** en Occitanie et **3** en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La moitié des rivières des bassins Rhône-Méditerranée et Corse atteignent aujourd'hui le bon état et peuvent potentiellement accéder au label. Ce dernier peut être sollicité par les responsables de structure de gestion de rivières. Il est accessible à toute portion de cours d'eau où les acteurs locaux se mobilisent pour améliorer la qualité de l'eau. Le prochain appel à candidature au label aura lieu en 2017.



Dans quel état est ma rivière ?

Pour répondre à cette question, les agences de l'eau et l'Office national des milieux aquatiques ont créé une **application mobile** dédiée : « [Qualité rivière](#) ». Les couleurs rouge (mauvais état), orange (médiocre), jaune (moyen), vert (bon), bleu (très bon), informent les citoyens sur l'état écologique des rivières qui les entourent et sur les poissons qui y vivent.

1. Le bon état des eaux au sens de la Directive cadre sur l'eau correspond aux conditions permettant le bon fonctionnement des processus écologiques, en particulier la présence et le maintien de la faune et de la flore aquatique.
2. Très bon, Bon, Moyen, Médiocre, Mauvais

- [Télécharger la liste des rivières labellisées en 2016](#)
- [Télécharger le règlement du label](#)

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr - [@SauvonsLeau](https://twitter.com/SauvonsLeau)

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières. L'agence de l'eau emploie 370 personnes et dispose d'un budget annuel d'environ 500 millions d'euros.

[> Télécharger le dossier de presse de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#)

Contacts presse :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse : Valérie Santini – 04 72 71 28 63 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Amalthea : Claire Faucon : 04 26 78 27 13 – cfaucon@amalthea.fr

Agence Amalthea : Coradine Giannitrapani 04 26 78 27 18 – cgiannitrapani@amalthea.fr